



La CFE-CGC a 65 ans : le point de départ d'une nouvelle vie

Ce jour, nous fêtons le 65ème anniversaire de la CFE-CGC. C'est un événement que j'espère heureux pour chacune et chacun d'entre vous.

Le 15 octobre 1944, alors que nous n'étions pas encore à la fin de cette terrible deuxième guerre mondiale se profilait les années de reconstruction et d'imagination pour créer une société française harmonieuse où il fait bon vivre. Cela a donné les 30 glorieuses et la CGC y a contribué en tant que pilier du dialogue social dans notre pays. L'objectif était d'installer un monde du travail et des relations sociales dans lequel chacune et chacun pouvaient vivre en ayant des possibilités de développement de carrière et d'amélioration de sa situation personnelle.

La CGC a su négocier la convention nationale du 14 mars 1947 qui a créé l'AGIRC, puis a participé à la création de l'ARRCO au début des années 60. Elle a également créé l'APEC. La CFE-CGC a participé à l'ensemble des événements majeurs du dialogue social de notre pays. Plus récemment, elle est, par exemple à l'origine de la création de l'ORSE en 2000.

Notre organisation a toujours su anticiper, innover, imaginer le monde de demain pour faire face aux évolutions de la société française. Ainsi, dès 1996, lors de son congrès de Deauville, l'un des principaux thèmes évoqués portait sur les NTIC.

Je tiens également à rendre hommage aux pionniers et aux militants, qui à tous les niveaux, de l'entreprise à la Confédération, en passant par les unions territoriales et les branches professionnelles ont fait vivre la CFE-CGC et continuent à la faire vivre.

Les salariés sont désormais confrontés à la guerre économique, avec notamment la mondialisation de l'économie dont les ravages entraînent 1 milliard 400 millions de travailleurs pauvres dans le monde en 2009. Nous devons donc être en capacité d'adapter notre économie et notre modèle social.

65 ans est un bel anniversaire, une étape, une nouvelle vie pour la CFE-CGC.

Mais, forts de nous-mêmes, conscients de nos forces et de nos faiblesses, nous devons être au cœur de l'invention d'un nouveau modèle de protection sociale, de nouveaux équilibres pour une société harmonieuse même si nous sommes confrontés à de nouveaux défis avec la loi du 20 août 2008 sur la représentativité syndicale. Notre sort est lié des sections syndicales d'entreprise jusqu'à la Confédération pour conquérir cette représentativité à tous les niveaux.

Nous devons avoir conscience d'appartenir à la même et belle maison qu'est la CFE-CGC pour être dans les années futures des hommes et des femmes qui agissent pour le bien commun, pour que la société avance, que l'économie se modernise, que les entreprises réussissent, pour que les emplois soient mieux rémunérés, pour que la protection sociale maintienne une solidarité intergénérationnelle et une cohésion sociale dans notre pays.

Bon courage et, au nom de l'exécutif confédéral, tous nos vœux de réussite à toutes et à tous.

Bernard van Craeynest
(15 octobre 2009)